

## CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir réussi les épreuves de recrutement suivantes :

- **Admissibilité** : Épreuve écrite de 1h30. Questionnaire de 10 questions orientées sur l'actualité sociale. Notée sur 20 points. L'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20.
- **Admission** : Oral de 30 mn portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale à partir d'un document préalablement renseigné par le candidat. Notée sur 20 points. L'admissibilité est prononcée à partir de la note de 10/20.

Les candidats sont inscrits sur une liste par ordre de mérite (au vu de la disponibilité des places).

## FINANCEMENTS

- Financement OPCO et individuels - 22 places : salariés en reconversion professionnelle (ex : CPF transition), financement individuel
- Financement Région - 15 places : poursuite de scolarité (bourses d'études), demandeurs d'emploi, Contrats aidés, Service civique, CSP, CPF transition CDD
- Contrat de professionnalisation
- Contrats d'apprentissage (CFA académique)

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

### GRETA DE LA MANCHE - AGENCE DE COUTANCES

18 avenue de la République - B.P. 323 - 50203 Coutances cedex  
tél. : 02 33 19 05 40  
courriel : [greta-coutances@ac-caen.fr](mailto:greta-coutances@ac-caen.fr)

### CONTACT

Franck BOUVIER, conseiller en formation continue

<https://greta.ac-normandie.fr/>

Numéro de déclaration d'activité : 2550 P 2000 50 - Date de création : 1973 - Fusion le 01/07/2014

DRFPIC - Région académique Normandie | mars 2021

GRETA DE LA MANCHE  
RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE  
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

DIPLÔME D'ÉTAT  
D'ACCOMPAGNANT  
ÉDUCATIF ET SOCIAL  
[DEAES]

Premier niveau de qualification dans le champ  
du travail social, commun aux secteurs sanitaire,  
social et médico-social



L'accompagnant-e éducatif-ve et social-e intervient auprès d'enfants, d'adolescents, de jeunes adultes en situation de handicap, de personnes vieillissantes, de familles et d'aidants. Ses interventions contribuent à compenser les conséquences d'un handicap, qu'elles qu'en soient l'origine ou la nature. Il/elle accompagne la personne tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il/elle veille à l'acquisition, la préservation ou la restauration de l'autonomie des personnes qui lui sont confiées. Il/elle contribue à l'épanouissement de la personne dans son lieu et cadre de vie. Il/elle permet à la personne d'être actrice de son projet de vie. Il/elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

## OBJECTIFS

- Acquérir une bonne connaissance des différents publics et des capacités d'adaptation
- Entrer dans une relation d'aide favorisant l'autonomie de la personne
- Développer les compétences techniques liées

à la prise en charge de la dépendance

- Mettre en œuvre une intervention conjuguant projet personnalisé et prise en charge concertée avec d'autres professionnels
- Se représenter clairement les fonctions de l'accompagnant éducatif et social et en connaître les limites
- Réfléchir sur ses pratiques professionnelles et les situations difficiles
- Rechercher une posture professionnelle respectueuse de l'éthique et de la déontologie.

## TROIS SPÉCIALITÉS

### ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE À DOMICILE

L'accompagnant participe à la qualité de vie de la personne et au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

Lieux d'intervention : domicile de la personne accompagnée, appartements thérapeutiques, centres d'hébergement, foyers logement, services d'aide et de soins à domicile. Tâches : préparation des repas, ménage, démarches administratives, toilette...

### ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE EN STRUCTURE COLLECTIVE

L'accompagnant participe à la qualité de vie de la personne accompagnée dans son lieu de vie collectif et lui assure un soutien relationnel.

Lieux d'intervention : foyers-logements, maisons d'accueil spécialisées, maisons d'enfants, instituts médico-éducatifs. Tâches : préparation des repas, aide à la toilette, animations culturelles ou créatives.

### ACCOMPAGNEMENT À L'ÉDUCATION INCLUSIVE ET À LA VIE ORDINAIRE

L'accompagnant favorise et participe à l'autonomie des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes en situation de handicap.

Lieux d'intervention : structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, lieux de stages ou d'emploi, lieux d'activités culturelles et sportives, établissements et services médico-sociaux. Tâches : accompagnement des activités d'apprentissage et des activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs.

## CONTENU DE LA FORMATION

4 DOMAINES DE FORMATION 378 heures	1 DES 3 SPÉCIALITÉS 147 heures	FORMATION PRATIQUE 840 heures
Se positionner comme professionnel au quotidien dans la proximité	Accompagnement de la vie à domicile	Formation pratique en situation professionnelle - 840 heures réparties sur l'ensemble des domaines de formation
Accompagner la personne au quotidien dans la proximité	Accompagnement de la vie en structure collective	
Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	
Participer à l'animation de la vie sociale		
<b>ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ - 70 heures</b>		

## DURÉE

- **Parcours complet : session 2021-2022 :**  
1435 heures - 17 semaines en centre / 24 semaines en entreprise
  - **Possibilité de suivre une spécialité seule :**  
147 heures - 175 heures en entreprise
- Pré-requis : Posséder un diplôme de DEAVS ou DEAMP ou DEAES sur une autre spécialité.

## DATES ET LIEU DE FORMATION

**DATES : du 7 septembre 2021 au 13 juillet 2022**

**LIEU : Coutances**

● RÉUNIONS D'INFORMATION  
● 6 et 27 avril 2021  
● de 14h à 16h  
● au GRETA, agence de Coutances

## VALIDATION

**Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social**, créé par le décret n°2016-74 du 29 janvier 2016, en remplacement du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et du diplôme d'état d'aide médico-psychologique (DEAMP).